

« Ramène ta fraise ! »

Contribution à une meilleure connaissance de la flore genevoise

La SBG participe au projet « MonGE »

Depuis 2012, les services cantonaux de protection de la nature (actuellement la Direction Générale de la Nature et du Paysage) et les Conservatoire et Jardin botaniques ont initié un programme de surveillance de la flore et des milieux du canton de Genève : ce programme, dénommé « MonGE », doit permettre notamment de mettre à jour les inventaires floristiques, de confirmer la présence des taxons menacés, de visiter de nombreux milieux naturels pour suivre leur évolution, etc.

Dans le cadre de ce projet, une collaboration avec la Société Botanique de Genève se met en place au printemps 2015. Elle permet aux membres de la Société botanique de Genève de participer au programme de monitoring « MonGE ». Il s'agit de rendre sur le terrain pour y faire des observations et en ramener des témoins (spécimens ou photographies). Cette démarche sera précieuse pour éclaircir la distribution de certains taxons qui sont sujets à interprétations. Ainsi, c'est la comparaison des récoltes et observations menées collectivement qui donnera, espère-t-on, une base pour la confirmation de ces espèces sur le territoire genevois.

Programme 2015

16 mars 2015 : présentation du projet MonGE par Catherine Lambelet et Nicolas Wyler

10 mai 2015 : Recherches floristiques dans le cadre du projet MonGE au Moulin Roget (Chancy-Avully) avec Christian Schneider et Anne-Laure Maire (rendez-vous à 13h30, entre la route de Chancy et la route du Moulin Roget, dans la petite bretelle du bas du chemin de Léchard, à côté du restaurant fermé (N° 101)).

15 octobre 2015 : bilan des recherches floristiques des membres et soirée de détermination organisée par Catherine Lambelet (18h 30, à la salle de séminaire de la Console aux CJB).

Espèces à rechercher dès 2015

Des fiches descriptives des espèces à rechercher sont disponibles sur le site de la SBG. Elles donnent brièvement des informations sur les espèces et sur les signalements dans le canton. On propose en 2015 de rechercher les espèces suivantes :

- *Fragaria moscata* Duchesne pour la distinguer de *Fragaria vesca* L. et de *Fragaria viridis* Duchesne
- *Panicum riparium* H. Scholz pour la distinguer de *Panicum capillare* L.
- *Dactylorhiza fuchsii* (Druce) Soó pour la distinguer de *Dactylorhiza maculata* (L.) Soó pris au sens strict.
- *Lycopus europaeus* ssp. *mollis* (A. Kern.) Murr pour la distinguer de *Lycopus europaeus* L.

Consignes aux collaborateurs de la SBG

Les membres de la SBG sont invités à se rendre sur le terrain à la recherche des espèces proposées (en suivant les indications des signalements antérieurs ou en cherchant de nouvelles stations). A l'exception du *Dactylorhiza fuchsii* (pour laquelle on demande *uniquement* des photographies), les espèces ne sont pas protégées, et il est important de prélever un exemplaire de la plante et de le sécher sous presse (voir les consignes données dans chaque fiche).

Le travail de comparaison et de détermination débutera lors de l'atelier du 15 octobre. Il n'est donc pas opportun, concernant ces espèces, de signaler les découvertes précipitamment à Info Flora.

Les membres de la SBG désirant participer à cette campagne de recherches floristiques sont priés de se signaler par courriel à l'adresse : sbg.evenement@gmail.com en indiquant en titre « Projet MonGE ». On indiquera aussi par ce moyen les lieux qui auront été prospectés. Chacun pourra être ainsi tenu au courant de l'évolution du projet. Par ailleurs, un carnet en ligne collectif pourra être créé pour recueillir leurs observations.

Responsables
Bernard Schaetti, SBG
Catherine Lambelet, CJB